



Conseil économique et social

Distr. limitée
23 décembre 2016
Français
Original : anglais/espagnol/français

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Première session ordinaire de 2017

7-9 février 2017

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

Descriptif de programme de pays

Botswana

Résumé

Le présent descriptif de programme de pays pour le Botswana est soumis au Conseil d'administration pour examen et adoption selon la procédure d'approbation tacite lors de la présente session. Le descriptif de programme de pays inclut une proposition de budget indicatif global pour la période 2017-2021, soit un montant de 4 510 000 dollars à imputer sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, et un montant de 4 000 000 dollars à prélever sur les autres ressources, sous réserve du versement des contributions à des fins spéciales.

Conformément à la décision 2014/1 du Conseil d'administration, le présent document reflète les commentaires émis par les membres du Conseil d'administration sur le projet de descriptif de programme de pays qui a été présenté 12 semaines avant la première session ordinaire de 2017.

* E/ICEF/2017/1.



Fondements du programme

1. Pays enclavé, d'une population de 2,2 millions d'habitants, le Botswana connaît depuis 50 ans l'une des plus fortes croissances économiques au monde. Il est ainsi passé dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire dans les années 1990¹. Grâce aux investissements réalisés dans les domaines de la santé, de l'éducation et des infrastructures, le pays est parvenu à transformer son capital naturel en capital humain.

2. La richesse économique va de pair avec des investissements conséquents de la part du gouvernement en faveur du développement. Dans plusieurs domaines clés, tels que la réduction de la pauvreté monétaire, la baisse du taux de mortalité chez les moins de cinq ans et l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'éducation, les objectifs du Millénaire pour le développement ont été atteints². Cependant, l'économie reste lourdement tributaire des recettes minières et douanières³, ce qui la rend vulnérable aux crises à court terme et à l'évolution structurelle de l'économie mondiale.

3. Le Botswana a fait des progrès considérables sur le plan de la réduction de la pauvreté. Entre 2002–2003 et 2009–2010, l'incidence de cette dernière, mesurée d'après le seuil national de pauvreté, a diminué (passant de 30,6 % à 19,3 %), tandis que celle de l'extrême pauvreté a chuté (de 23,4 % à 6,4 %)⁴. Chez les groupes vulnérables, les inégalités et les privations ont eu des répercussions particulièrement fortes sur les jeunes, les personnes handicapées et les foyers dirigés par des femmes. Le Botswana est l'un des pays au monde les plus marqués par les inégalités, avec un coefficient de Gini de 60,5 %⁵, une 106^e place au classement des pays selon l'indice d'inégalités de genre⁶, et un indice de développement humain ajusté aux inégalités de 0,403⁷.

4. La pauvreté monétaire n'est pas le principal problème qui affecte le bien-être des enfants. Une analyse effectuée par l'UNICEF sur le chevauchement des privations multiples a révélé que, alors que 19 % de la population est considérée pauvre en termes monétaires, 63 % des enfants vivent en fait dans la pauvreté multidimensionnelle (qui prend en compte plusieurs aspects liés à la santé, à la nutrition, à l'éducation, au logement, à l'eau et à l'assainissement). Près de 43 % des enfants subissent des privations dans deux de ces domaines ou plus, même si leur famille vit au-dessus du seuil de pauvreté monétaire. En général, les enfants

¹ Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, *World Population Prospects, The 2015 Revision: Key findings et advance tables*, New York, 2015.

² Banque mondiale, valeurs des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement, <<http://data.worldbank.org/data-catalog/millennium-development-indicators>>, consulté en juillet 2016.

³ Banque mondiale, *Botswana Overview*, <www.worldbank.org/en/country/botswana/overview>, consulté le 30 mai 2016.

⁴ Statistics Botswana, *Botswana Core Welfare Indicators Survey 2009/10*, Gaborone, 2013 p. 28, 38.

⁵ Banque mondiale, *Botswana Poverty Assessment*, Washington, D.C., 2015, p. 3.

⁶ Programme des Nations Unies pour le développement, indice d'inégalités de genre <<http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index>>, consulté en juillet 2016.

⁷ Programme des Nations Unies pour le développement, *Briefing note for countries on the 2015 Human Development Report Botswana*, <http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/BWA.pdf>, p. 4.

démunis vivent en milieu rural au sein d'une famille nombreuse dirigée par une femme ayant un faible niveau d'instruction, et dont au moins un membre est infecté au VIH ou handicapé, ou les deux à la fois⁸.

5. Dans tous les secteurs, la lutte contre la pauvreté chez les enfants est associée à des défis évidents. Suite à l'adoption par le Botswana des normes de croissance de l'enfant définies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'UNICEF et le Ministère de la santé et du bien-être ont réalisé une nouvelle analyse de l'enquête nationale sur la santé familiale menée en 2007. Celle-ci a révélé une prévalence des retards de croissance de l'ordre de 31 %⁹. La dénutrition est également associée à 67 % de l'ensemble des décès d'enfants de moins de cinq ans qui se produisent dans les hôpitaux de référence. Le Botswana a rejoint le mouvement « Renforcer la nutrition » en 2015, qui a fait office de tremplin pour une collaboration accrue entre les secteurs et entre les parties prenantes.

6. Bien que la plupart des enfants du Botswana bénéficient d'une éducation de base, une grande partie d'entre eux commencent leurs études tardivement, ne fréquentent pas l'école assidûment et n'obtiennent pas des acquis de qualité. Le taux d'accès à l'éducation de base est élevé, avec un taux net d'inscription dans l'enseignement primaire atteignant 92,9 % en 2012¹⁰. Toutefois, entre 2009 et 2013, environ 15 % des enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire ne fréquentaient pas les bancs de l'école. L'accès à l'éducation préscolaire est limité : à l'échelle nationale, le taux net de scolarisation des enfants âgés de 3 à 5 ans était de 17,3 % en 2013¹¹.

7. En 2014, 83,2 % des naissances ont été enregistrées¹². La violence à l'égard des enfants reste une préoccupation majeure. D'après un sondage sur la violence mené à l'échelle nationale en 2012, 40 % des enfants âgés de 10 à 19 ans ont déclaré avoir été victimes d'actes d'intimidation et 25,1 % ont été menacés ou blessés avec une arme. Par ailleurs, 12,8 % des adolescents ayant déjà eu des rapports sexuels ont affirmé avoir été forcés à avoir des rapports dans les 12 mois précédant l'enquête¹³.

8. Les programmes de protection sociale ont contribué de manière significative à la réduction de la pauvreté¹⁴. En 2012 et 2013, le gouvernement a consacré 4,4 % du produit intérieur brut (PIB) à la protection sociale. Selon les estimations, il serait possible de mettre entièrement fin à l'extrême pauvreté en moins de 10 ans si les programmes étaient améliorés, notamment en ce qui concerne leur ciblage, leur suivi, leur coordination et la participation des bénéficiaires¹⁵.

⁸ UNICEF Botswana, *Analyse du chevauchement des privations multiples – Botswana*, à paraître en 2016.

⁹ Nnyepims, M. *et al.*, « Child nutrition situation in Botswana: observations from the 2000 and 2007 household survey », étude non publiée, 2014.

¹⁰ Statistics Botswana, *Pre et Primary Education 2013 Stats Brief*, Gaborone, 2015.

¹¹ Ibid.

¹² Statistics Botswana, *Vital Statistics Report 2014*, Gaborone, 2016, p. 8.

¹³ Ministère de l'éducation et du renforcement des compétences du Botswana, *Botswana Youth Risk Behavioural Surveillance Survey*, Gaborone, 2012.

¹⁴ Programme des Nations Unies pour le développement, *Repenser le travail pour le développement humain : Rapport sur le développement humain 2015*, New York, 2015, p. 140.

¹⁵ Tesliuc, Cornelia, *et al.*, *Botswana Social Protection Assessment*, document de travail, Banque mondiale, Washington, D.C., décembre 2013.

9. Les familles et les communautés jouent un rôle décisif dans le développement de l'enfant, lui procurant un environnement sûr et propice à sa survie, à son épanouissement et à son affirmation en tant que citoyen actif et engagé. Pourtant, cette structure d'appui a été mise à mal au fil du temps, en partie à cause de l'épidémie de VIH et de l'évolution des normes et des pratiques économiques et sociales. En 2014, plus de 75 % des enfants déclarés à la naissance sont nés de mères célibataires, et 9 % de mères adolescentes¹⁶.

10. En 2012, le pourcentage d'enfants orphelins était de 14,4 %. Seulement 13,9 % des foyers au sein desquels ces enfants vivaient avaient reçu une aide extérieure désintéressée au cours de l'année précédente, contre 31,2 % en 2008¹⁷. Les femmes et les adolescentes gagnent 25 % de moins que leurs homologues masculins pour le même travail, elles connaissent un taux de chômage plus élevé¹⁸ et effectuent la majorité des tâches domestiques. Elles sont en outre largement exposées à la violence (qui touche 67 % des femmes)¹⁹.

11. En ce qui concerne les aspects qualitatifs de la pauvreté des enfants et en se positionnant du côté de l'offre, plusieurs goulets d'étranglement sont à noter : la capacité limitée des ressources humaines, la fragmentation des services, et l'incohérence et le manque de complétude de la collecte et de l'analyse des données, y compris celles portant sur l'efficacité des programmes sociaux existants. Du côté de la demande, il existe également de nombreux obstacles, tels que les traditions et les pratiques nuisibles dans les foyers et les communautés, qui entravent la protection, le soutien et la prise en charge des enfants.

12. Les adolescents et jeunes âgés de 10 à 24 ans ont des difficultés à accéder à l'éducation, à l'emploi, à la protection et aux moyens de participation citoyenne. D'après le recensement de 2011, 28,6 % des jeunes ruraux âgés de 15 à 19 ans n'étaient pas scolarisés, contre 22,4 % des jeunes vivant en milieu urbain. À l'échelle nationale, seuls 2,6 % des jeunes de 20 à 24 ans possèdent un diplôme²⁰. Parmi les élèves âgés de 10 à 19 ans, 13 % ont déclaré avoir été violés la première fois qu'ils ont eu un rapport sexuel²¹.

13. En ce qui concerne la prévalence du VIH, le Botswana présente le deuxième taux le plus élevé du monde chez les adolescents et les jeunes (18,5 % et 7,9 %, respectivement, en 2013). Les preuves recueillies montrent clairement que les adolescents et les jeunes doivent être le principal public ciblé par les interventions systématiques visant à mettre fin au VIH et au sida. Les enquêtes successives réalisées entre 2004 et 2013²² montrent une réduction de la prévalence chez les cohortes d'adolescents et de jeunes, ce qui laisse penser que les programmes de

¹⁶ Statistics Botswana, *Vital Statistics Report 2014*, Gaborone, 2016, p. 14, 11.

¹⁷ Statistics Botswana, *Botswana AIDS Impact Survey (IV) 2013*, Gaborone, 2013, p. 15.

¹⁸ Forum économique mondial, *The Global Gender Gap Report 2015*, Genève, 2015, profil de pays – Botswana.

¹⁹ Machisa M. et R. van Dorp, *The Gender Based Violence Indicators Survey*, Gender Links Botswana et Ministère du travail et de l'intérieur, service de la condition féminine, Gaborone, 2012, <www.bw.undp.org/content/botswana/en/home/library/democratic_governance/gender-based-violence-indicators-study-botswana.html>.

²⁰ Statistics Botswana, *Botswana Population et Housing Census 2011*, Gaborone, 2011.

²¹ Ministère de l'éducation et du renforcement des compétences, *Botswana Youth Risk Behavioural Surveillance Survey*, Gaborone, 2012.

²² Statistics Botswana, *Botswana AIDS Indicator Survey 2013*, Gaborone, 2013.

prévention portent leurs fruits et que des programmes de prise en charge et de prévention plus ambitieux pourraient donner des résultats encore meilleurs.

14. Les progrès dans la réduction des nouvelles infections au VIH chez les adolescents et les jeunes sont freinés par plusieurs difficultés, notamment les rapports sexuels intergénérationnels et monnayés, l'influence des pairs, la stigmatisation et la discrimination. Parmi les autres obstacles figurent l'existence de normes sexistes néfastes profondément enracinées, le fossé entre les politiques adoptées et leur mise en œuvre effective, ainsi que l'insuffisance des ressources affectées aux programmes de prévention. Il existe par ailleurs des lacunes du côté de l'offre sur le plan de la qualité : un déficit de services adaptés aux jeunes et un manque de données ventilées par sexe, par âge et par emplacement géographique. Au nombre des obstacles du côté de la demande figurent le faible taux de dépistage chez les partenaires masculins, le faible niveau de connaissances sur le VIH, ainsi que les normes sexistes et le déséquilibre des rapports de force entre les garçons et les filles, entre les femmes et les hommes.

15. La dégradation des terres, la pollution et le changement climatique menacent la résilience des écosystèmes du pays. Avec des précipitations très variables d'une saison à l'autre et d'une année à la suivante, le Botswana est vulnérable aux inondations et aux sécheresses récurrentes, en particulier dans les régions de l'ouest et du sud. Ces 25 dernières années, le pays a été touché par au moins cinq grandes sécheresses²³. Cet environnement rigoureux ne fait qu'aggraver les risques et la vulnérabilité des enfants qui vivent dans les régions les plus défavorisées et les plus pauvres du pays²⁴.

16. Un certain nombre d'enseignements importants ont été tirés du programme de pays précédent. Le travail sur les politiques en amont ne suffit pas à lui seul à induire le changement. Les politiques doivent être inclusives et étayées par des informations locales. Le renforcement du rôle des mères et des responsables d'enfants, des familles et des communautés, en vue de créer un environnement sûr et propice au développement de l'enfant, n'a pas fait l'objet d'un soutien suffisant. Des preuves indiscutables sont essentielles pour réaliser un plaidoyer efficace, optimiser les ressources et identifier les solutions aux problèmes liés à la mise en œuvre des politiques et des programmes. De plus, afin d'offrir des services de qualité adaptés à l'âge des enfants, il est nécessaire de mobiliser le public, de faire participer les communautés et d'établir des partenariats solides. Il est impératif d'améliorer la communication sur le changement social et comportemental ainsi que sur la participation des enfants et des adolescents.

17. Selon les preuves à disposition, les deux grandes priorités du programme de pays pour 2017–2021 sont la lutte contre la pauvreté des enfants (dans une perspective marquée d'égalité et d'équité entre les sexes), et les adolescents et le VIH. Ces priorités s'inscrivent dans l'avantage comparatif de l'UNICEF au Botswana. À en juger par l'expérience de l'organisation dans ce pays, il est probable que les efforts déployés en faveur d'un changement tangible, catalytique et durable pour les enfants dans ces deux domaines donneront lieu à des résultats très efficaces et durables.

²³ Banque mondiale, *Botswana: Systematic country diagnostic*, Washington, D.C., mars 2015, p. 62.

²⁴ *Ibid.*, p. 12, 44.

Priorités du programme et partenariats

18. Le programme de pays de l'UNICEF proposé pour la période 2017-2021 a été élaboré en même temps que le cadre de partenariat entre le gouvernement du Botswana et les Nations Unies (UNBPF) conformément à l'initiative « Unis dans l'action » des Nations Unies. Ce cadre s'aligne sur la vision du gouvernement à l'horizon 2036 (Vision 2036), qui constitue le fondement du onzième plan national de développement pour 2017–2023 (NDP11). Le programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses trois volets principaux (économique, social et environnemental) sont pris en compte dans ce cadre, cette vision et ce plan, ainsi que dans leurs cadres de résultats et leurs plans de suivi et d'évaluation respectifs.

19. L'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) ont harmonisé de façon stratégique leurs programmes de pays en alignant les résultats de leurs descriptifs de programme de pays respectifs sur les trois résultats de l'UNBPF, à savoir : a) l'appui à l'élaboration de politiques et de programmes inclusifs; b) l'appui pour venir à bout des goulets d'étranglement qui entravent la mise en œuvre des politiques; et c) l'appui pour améliorer la collecte, l'analyse et l'utilisation des données et des informations stratégiques. Ces résultats tiennent compte de l'avantage comparatif des Nations Unies au Botswana.

20. Les trois composantes du programme de pays pour 2017–2021 seront les suivantes : a) la pauvreté des enfants; b) les adolescents et le VIH; et c) l'efficacité du programme. Ces composantes se complèteront mutuellement à travers une combinaison de stratégies.

21. Parmi les stratégies qui seront appliquées en vue d'atteindre les résultats du programme de pays figurent : le renforcement des capacités, davantage axé sur le niveau local et dans tous les secteurs; l'établissement de partenariats multisectoriels; la production de preuves; le dialogue et le plaidoyer politiques; la promotion de l'innovation, de l'apprentissage et des solutions locales; et l'appui à l'intégration et au renforcement des liens transversaux. Les droits de l'enfant, l'égalité des sexes, la participation communautaire et l'équité sont les principes qui sous-tendent tous les aspects du programme de pays. Pour pallier l'impact continu du changement climatique sur les enfants, des initiatives visant à accroître leur résilience seront intégrées dans chaque composante du programme.

Composante du programme : la pauvreté des enfants

22. La composante du programme consacrée à la pauvreté des enfants contribuera à réduire la pauvreté monétaire et non monétaire. Il s'agit de diminuer les taux de retard de croissance; d'améliorer l'accès à une éducation de qualité pour les enfants en bas âge et dans l'enseignement de base, en accordant une attention particulière aux enfants non scolarisés; d'améliorer les résultats éducatifs de base; de réduire la violence sexuelle; de créer un environnement sûr et favorable; et de mettre en œuvre des programmes de protection sociale plus efficaces et efficaces.

23. Le gouvernement a d'ores et déjà effectué des investissements considérables en vue de réduire la pauvreté. L'UNICEF cherchera donc à améliorer le rendement de ces investissements en termes d'efficacité, d'efficience et d'équité. L'organisation produira et analysera des preuves aux niveaux local et mondial, plaidera en faveur d'un changement positif et créera des partenariats qui

mobiliseront des ressources et encourageront une action collective en faveur des enfants, en particulier de ceux qui vivent dans les zones les plus défavorisées.

24. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté des enfants, l'UNICEF se penchera sur la nutrition, l'éducation, l'inclusion sociale et la protection de l'enfant, et s'attaquera à des défis variés, de la naissance à l'adolescence. Ses efforts viendront compléter ceux du gouvernement, que l'UNICEF continuera à appuyer dans des domaines critiques tels que l'approvisionnement en vaccins. Une analyse comparative entre les sexes dans chaque secteur sera le gage d'un programme équitable en matière de genre dans les activités de lutte contre la pauvreté des enfants.

25. Au vu des taux élevés de retard de croissance dans le pays, en particulier dans les zones les plus défavorisées, l'UNICEF soutiendra la stimulation de la demande en faveur de pratiques nutritionnelles améliorées et d'un comportement cohérent au sein des ménages afin de prodiguer des soins attentionnés aux enfants, en utilisant les structures existantes à des fins de communication pour le développement et de mobilisation du grand public. En s'appuyant sur les preuves à disposition, le dialogue sur les politiques et le plaidoyer, l'UNICEF cherchera à mobiliser des ressources pour mettre en œuvre des interventions éprouvées. Ses principaux partenaires seront le Ministère de la santé et du bien-être, le Ministère de l'agriculture, et le Ministère de l'administration territoriale et du développement rural, ainsi que les instituts de recherche.

26. Le soutien nutritionnel visera principalement le niveau infranational, l'UNICEF travaillant en partenariat avec les équipes de gestion sanitaire de district dans les quartiers défavorisés sélectionnés et utilisant cette expérience pour étayer le débat sur les politiques nationales et la mise à l'échelle des programmes. Le Fonds créera des partenariats multisectoriels pour améliorer les résultats en matière de nutrition; tiendra compte des enjeux critiques associés à la santé, à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, et à la sécurité alimentaire; tirera parti des innovations et de la technologie pour améliorer la production de preuves; et renforcera l'intégration et la qualité des services en établissant des liens entre les secteurs.

27. Dans le domaine de l'éducation, l'accès à des services de qualité pour le développement de la petite enfance, à l'enseignement primaire et secondaire, ainsi qu'aux services destinés aux enfants non scolarisés, est un facteur clé pour réduire la pauvreté multidimensionnelle des enfants. L'UNICEF apportera son soutien aux interventions coordonnées entre le Ministère de l'éducation scolaire, le Ministère de la santé et du bien-être, et le Ministère de l'administration territoriale et du développement rural, ainsi que d'autres parties prenantes et prestataires de services. Il préconisera des investissements en faveur de stratégies et de modèles innovants afin d'améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci, en mettant l'accent sur les populations les plus démunies.

28. L'UNICEF soutiendra l'élaboration et la mise en œuvre de politiques éducatives et pour la petite enfance, destinées aux enfants non scolarisés, et fera le lien entre les données preuves sur le terrain et le dialogue politique en amont, afin de remédier aux goulets d'étranglement au niveau de l'offre, de la demande et de la qualité. Le Fonds fournira son soutien au Ministère de l'éducation scolaire et aux organisations paraétatiques apparentées pour mettre au point des structures et des systèmes d'évaluation appropriés pour la préparation à la scolarité; former les

enseignants aux méthodes pédagogiques modernes, à l'éducation extrascolaire et au suivi de l'apprentissage en classe; et offrir aux enfants un soutien scolaire et des services spéciaux afin de les aider à obtenir des acquis de qualité et de les encourager à fréquenter l'école.

29. Les stratégies d'inclusion sociale viseront à mettre fin à la transmission de la pauvreté d'une génération à la suivante. Compte tenu de la proportion élevée de foyers dirigés par des femmes, une attention particulière sera accordée à l'autonomisation de ces dernières. L'UNICEF encouragera le gouvernement à intervenir plus efficacement auprès des populations les plus vulnérables afin d'améliorer les résultats obtenus dans le cadre des programmes de protection sociale existants. L'objectif sera d'harmoniser les programmes qui sont fragmentés et de mettre en place, le cas échéant, un revenu minimum garanti sous forme de subvention et une allocation de soutien aux enfants. Des partenariats avec la Banque mondiale et les organismes des Nations Unies permettront à l'UNICEF de fournir des conseils et une assistance de haut niveau au gouvernement et de mobiliser des ressources pour mettre en place un système de protection sociale efficace et équitable.

30. Le soutien de l'UNICEF portera également sur la budgétisation et la marge de manœuvre budgétaire pour les services sociaux, en veillant particulièrement à aider le gouvernement à optimiser le rendement des investissements actuels et à s'assurer que les programmes bénéficient effectivement aux populations les plus vulnérables. Les principales stratégies adoptées incluront des analyses des dépenses et des budgets sectoriels, une analyse coûts-avantages des programmes de soutien social et une analyse de la marge de manœuvre budgétaire pour axer les ressources sur les interventions à fort impact.

31. La protection de l'enfance est un enjeu majeur, en particulier l'enregistrement des naissances et la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Dans ses activités de plaidoyer, l'UNICEF encouragera la participation des communautés et des chefs traditionnels, y compris des femmes, afin de faire cesser les stéréotypes négatifs, les pratiques nuisibles et les traditions qui perpétuent l'exploitation sexuelle. Pour cela, il promouvra un ensemble complet et solide de mesures de prévention, d'intervention précoce et de prise en charge à travers des institutions telles que le Forum consultatif des enfants; les comités de village et de district chargés de la protection de l'enfance; le Conseil national de l'enfance; Ntlo ya Dikgosi (la « maison des chefs »); le service du développement social et communautaire; l'association botswanaise des collectivités locales, ainsi que les organisations de la société civile. L'enregistrement universel des naissances sera promu par le biais d'une collaboration avec le Ministère de la nationalité, de l'immigration et des affaires de genre et d'autres ministères, ainsi qu'avec des prestataires de services clés aux niveaux infranational et communautaire.

32. L'UNICEF soutiendra la production et l'analyse des preuves à travers des recherches qualitatives et quantitatives et aidera le gouvernement à mettre au point un système de collecte de données ventilées par sexe et par âge, nécessaires pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des droits de l'enfant. Les éléments de preuve serviront à plaider en faveur de l'amélioration des politiques, à élargir les programmes et à étayer les rapports élaborés sur la législation internationale et les instruments relatifs aux droits de l'homme, y compris la Convention relative aux droits de l'enfant.

Composante du programme : adolescents et VIH

33. La composante du programme consacrée aux adolescents et au VIH contribuera aux efforts déployés pour éliminer la transmission du VIH de la mère à l'enfant et améliorer la prévention de l'infection au VIH ainsi que le traitement et la prise en charge des adolescents infectés au VIH.

34. L'UNICEF renforcera les capacités des institutions concernées, en produisant et/ou en analysant les preuves recueillies aux niveaux local et mondial, en plaidant pour un changement positif et en s'engageant auprès de tous les acteurs à transformer ces preuves en actions concrètes pour les adolescents. Des stratégies et des technologies novatrices seront utilisées pour recueillir et diffuser des informations pertinentes sur les adolescents concernant la violence sexuelle et le VIH. L'UNICEF travaillera en partenariat avec le gouvernement en vue d'éliminer la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

35. L'UNICEF s'attaquera aux goulets d'étranglement liés à la demande en travaillant en étroite collaboration avec les adolescents, ainsi qu'avec des personnes particulièrement influentes, afin de promouvoir un comportement positif en matière de VIH et de sida. La mobilisation et la participation des adolescents et des jeunes seront renforcées dans les structures communautaires traditionnelles et les processus de consultation, en collaboration avec des organisations de la société civile (OSC) partenaires afin de renforcer la communication pour le développement en matière de changement comportemental et social. La question de la protection, en particulier face à la violence sexuelle et basée sur le genre, sera un élément clé des stratégies et des interventions en matière de prévention. Dans ce domaine, les partenaires seront le Ministère de la santé et du bien-être, les organismes des Nations Unies, le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR), le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ainsi que les OSC, les institutions confessionnelles et les structures communautaires traditionnelles.

36. L'UNICEF favorisera l'accès aux connaissances et aux preuves à l'échelle mondiale, et fournira une assistance technique afin de renforcer le cadre stratégique de la prévention du VIH et de soutenir sa mise en œuvre. Il aidera le gouvernement à renforcer la disponibilité et la qualité des services offerts aux adolescents et aux jeunes, en mettant particulièrement l'accent sur ceux qui sont le plus exposés au risque d'infection. Le dialogue sur les politiques et le plaidoyer s'appuiera sur les preuves pour attirer l'attention sur les problèmes qui touchent les adolescents, sur la violence sexuelle et sur le VIH afin d'orienter la prestation de services d'appui, complets et complémentaires, aux adolescents infectés au VIH.

Composante du programme : efficacité du programme

37. La composante consacrée à l'efficacité du programme se décline en trois volets : suivi et gestion des résultats du programme; communications et plaidoyer stratégiques; et appui intersectoriel au programme. Cette composante veillera au bon déroulement et à l'efficacité des programmes de l'UNICEF, à la gestion des risques et à l'assurance qualité de ces programmes. Elle sera le gage d'un lien étroit et d'une bonne coordination entre les programmes de l'UNICEF et la mise en œuvre de l'UNBPF, du NDP11, de la Vision 2036 et des objectifs de développement durable.

38. Le suivi et la gestion des résultats du programme garantiront l'application d'une approche axée sur les résultats dans l'ensemble des programmes. Des examens annuels et semestriels permettront d'apporter les ajustements opportuns aux programmes et/ou de les perfectionner. Les communications et le plaidoyer stratégiques feront le lien entre les preuves issues des activités du programme, d'une part, et la mobilisation et les messages externes, d'autre part, en utilisant les réseaux sociaux et les médias traditionnels pour accroître la sensibilisation et l'engagement du public en faveur des droits de l'enfant et des programmes. Les interventions seront axées sur l'engagement et la participation accrus des enfants et des adolescents dans l'ensemble des programmes et des plates-formes de communication. L'appui intersectoriel au programme se penchera sur la communication pour le développement et la coordination avec les Nations Unies et les principales parties prenantes, et veillera à ce que le principe de l'égalité des sexes soit intégré dans l'élaboration des programmes et les activités de soutien de l'UNICEF.

Tableau récapitulatif du budget

<i>Composante du programme</i>	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>
Pauvreté des enfants	2 699	2 838	5 537
Adolescents et VIH	1 215	525	1 740
Efficacité du programme	596	637	1 233
Total	4 510	4 000	8 510

Programme et gestion des risques

39. Le présent descriptif de programme de pays souligne les contributions de l'UNICEF aux résultats nationaux et constitue le premier outil/support de reddition de comptes au Conseil d'administration concernant l'alignement des résultats et les ressources attribuées au programme au niveau du pays. La responsabilité des dirigeants aux niveaux du pays, de la région et du siège vis-à-vis des programmes de pays est inscrite dans le programme de l'organisation et les politiques et procédures opérationnelles.

40. L'UNICEF gère la mise en œuvre du programme selon l'approche « Unis dans l'action » et à travers ses propres mécanismes de mise en œuvre et de suivi et d'évaluation, qui sont étroitement liés aux processus de planification et aux priorités programmatiques du gouvernement. Cette approche permet de garantir que le soutien de l'UNICEF soit axé sur les priorités du gouvernement et que son travail contribue stratégiquement à la réalisation des objectifs et cibles de développement nationaux. La coopération avec d'autres organismes des Nations Unies sera déterminante dans les efforts de programmation conjoints portant sur la réduction de la pauvreté et le VIH/sida.

41. Pour l'UNICEF, le principal risque interne réside dans le manque de disponibilité des ressources et les contraintes qui en découlent pour disposer de

l'expertise et des compétences requises. Dans ce programme largement centré sur les preuves et le plaidoyer, le bureau de pays a besoin de personnel et de conseillers en mesure d'appuyer la production et l'analyse de ces données, d'élaborer des solutions concrètes adaptées au contexte et de fournir des arguments solides en faveur de l'investissement social.

42. Ces risques internes sont atténués par une hiérarchisation claire et un alignement sur les priorités du gouvernement et l'UNBPF. Ainsi, l'appui fourni à la production de preuves et au plaidoyer se concentrera dans les domaines qui offrent des possibilités concrètes de partenariats et de mobilisation des ressources. L'UNICEF s'efforcera d'aligner l'expertise technique qu'il offre au gouvernement sur les principaux domaines d'intervention programmatiques du programme de pays.

43. L'un des principaux facteurs de risque externes est la forte dépendance du programme de pays à l'égard des investissements financiers continus du gouvernement et de la prestation de services destinés au développement de l'enfant. Si les recettes publiques diminuent, le principe clé du maintien du financement et de la prestation de services publics dans les secteurs sociaux pourrait ne plus être viable. Les mesures d'atténuation appropriées seront axées sur le plaidoyer en faveur d'investissements continus dans les secteurs sociaux et sur le soutien à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des investissements et des programmes gouvernementaux.

44. Le Botswana est de plus en plus touché par le changement climatique. Ce pays, dont les capacités agricoles sont limitées et qui dépend fortement de l'importation de produits alimentaires, l'irrégularité des conditions climatiques représente un risque important. Dans l'élaboration de ses programmes, l'UNICEF promouvra la réduction des risques de catastrophe et les pratiques axées sur la résilience au sein des services locaux, des communautés et des familles, en particulier dans les zones les plus défavorisées.

Suivi et évaluation

45. Le programme de pays étant fondé sur les preuves et le plaidoyer, et intégralement lié aux résultats de l'UNBPF, il s'appuiera sur un éventail de stratégies de suivi et d'évaluation pour mesurer les progrès accomplis au niveau des produits et des résultats.

46. L'UNICEF travaillera en étroite collaboration avec les structures des Nations Unies afin de renforcer les capacités nationales en matière de suivi et d'évaluation des politiques et des programmes. Le suivi vise à mieux saisir l'incidence des politiques et des programmes sur les bénéficiaires ainsi qu'à repérer et à surmonter les obstacles à la mise en œuvre. Les évaluations se pencheront sur les politiques et les programmes nationaux et leur mise en œuvre, comme indiqué dans le plan national d'évaluation.

47. L'UNICEF travaillera en étroite collaboration avec Statistics Botswana et d'autres partenaires afin de renforcer la capacité du pays à recueillir des données sur la situation des enfants et de fournir un appui technique aux enquêtes nationales pertinentes contenant des données ventilées par âge et par sexe. L'appui fourni visera à obtenir les preuves nécessaires pour mesurer l'incidence des politiques et

des programmes gouvernementaux sur les enfants et pour assurer le suivi de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

48. L'UNICEF renforcera les capacités du pays à recueillir des informations et à créer des boucles de rétroaction entre les prestataires de services et les bénéficiaires. En s'appuyant sur la technologie et les partenariats, ces informations viendront étayer les données issues des enquêtes, des systèmes de gestion de l'information et des évaluations. Cette combinaison de preuves et d'expérience facilitera le repérage des obstacles et des goulets d'étranglement, ainsi que la mise au point de solutions centrées sur l'utilisateur.

49. Le Plan intégré de suivi et d'évaluation constituera le pacte de base entre l'UNICEF et le gouvernement du Botswana sur le renforcement du suivi et de l'évaluation. Les examens semestriels et annuels de l'UNICEF et les examens annuels de l'UNBPF seront l'occasion d'ajuster les programmes et d'améliorer leur efficacité et leur impact.

Annexe

Cadre de résultats et de ressources

Programme de coopération entre le gouvernement du Botswana et l'UNICEF, 2017–2021

Convention relative aux droits de l'enfant : Articles 3, 7, 19, 24, 26, 27, 28 et 29, 34, et 40.

Priorités nationales : objectifs de développement durable : 1, 2, 3, 4, 5, 10 et 16

Priorités nationales : parmi les priorités nationales exprimées dans la Vision 2036 figurent :

- a) Développement économique durable. D'ici à 2036, le Botswana sera un pays à revenu élevé, avec une économie centrée sur les exportations, soutenue par une croissance diversifiée, inclusive et durable fondée sur une forte productivité.
- b) Développement humain et social. D'ici à 2036, le Botswana sera une société tolérante, inclusive et dotée d'un sens moral, offrant des possibilités à tous.
- c) Viabilité de l'environnement. D'ici à 2036, l'utilisation durable et optimale de nos ressources naturelles aura transformé notre économie et amélioré nos moyens de subsistance.
- d) Gouvernance, paix et sécurité. D'ici à 2036, le Botswana sera une terre de paix, de liberté et de gouvernance progressive.

Résultats attendus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement impliquant l'UNICEF :

Indicateurs de résultats permettant de mesurer les changements auxquels a contribué l'UNICEF

- a) Résultat 1. D'ici à 2021, le Botswana possède des politiques et des programmes de qualité visant à réaliser les cibles et les objectifs de développement durable ainsi que les aspirations nationales. Indicateurs de résultat :
 - i) Taux de pauvreté multidimensionnelle, ventilés par sexe, par lieu [urbain ou rural] et par âge [numérique], et selon le revenu, la tranche d'âge [adulte ou enfant de moins de 18 ans], la race, l'origine ethnique, le statut migratoire, l'emplacement géographique [district] et d'autres caractéristiques pertinentes.
 - ii) Nombre de districts atteignant l'objectif « 90-90-90 » lié au VIH
 - iii) Variation en pourcentage de l'indice de développement humain (IDH)
 - iv) Indice mondial d'inégalités de genre
 - v) Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans
- b) Résultat 2. D'ici à 2021, le Botswana met pleinement en œuvre ses politiques et ses programmes visant à réaliser les cibles et les objectifs de développement durable ainsi que les aspirations nationales. Indicateurs de résultat :
 - i) Taux de pauvreté multidimensionnelle, ventilés par sexe, par lieu [urbain ou rural] et par âge [numérique], et selon le revenu, la tranche d'âge [adulte ou enfant de moins de 18 ans], la race, l'origine ethnique, le statut migratoire, l'emplacement géographique [district] et d'autres caractéristiques pertinentes.
 - ii) Nombre de districts atteignant l'objectif « 90-90-90 » lié au VIH ;
 - iii) Variation en pourcentage de l'IDH
 - iv) Indice mondial d'inégalités de genre

- v) Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans
- c) Résultat 3. D'ici à 2021, les acteurs étatiques et non étatiques à différents niveaux utilisent des données récentes de qualité pour étayer les processus de planification, de suivi, d'évaluation, de prise de décision et de responsabilité participative. Indicateurs de résultat :
- i) Les décideurs et les citoyens disposent de données sectorielles de haute qualité, récentes et fiables, ventilées en fonction du revenu, du sexe, de l'âge, de la race, de l'origine ethnique, du statut migratoire et de l'emplacement géographique ainsi que d'autres caractéristiques pertinentes
- ii) Un cadre stratégique et institutionnel sur les données et le suivi et l'évaluation a été établi
- iii) Pourcentage d'indicateurs des objectifs de développement durable inclus dans les statistiques nationales

Résultats associés au plan stratégique de l'UNICEF :

- a) Résultat 2. VIH et sida : les enfants, les femmes enceintes et les adolescents bénéficient de façon plus équitable et améliorée des interventions éprouvées en matière de prévention et de prise en charge du VIH.
- b) Résultat 4. Nutrition : meilleure utilisation, plus équitable, du soutien nutritionnel et meilleures pratiques en matière de soins et de nutrition
- c) Résultat 5. Éducation : meilleurs acquis scolaires, enseignement inclusif et équitable.
- d) Résultat 6. Protection de l'enfant : prévention et intervention améliorées et équitables, face à la violence, à la maltraitance, à l'exploitation et à la négligence des enfants
- e) Résultat 7. Inclusion sociale : environnement et systèmes politiques améliorés pour les enfants défavorisés et exclus, grâce à l'amélioration des connaissances et des données.

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cible (C)s	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis)		
					RO	AR	Total
Composante du programme : pauvreté des enfants							
Résultat 1. D'ici à 2021, le Botswana possède des politiques et des programmes de qualité visant à réaliser les cibles et les objectifs de développement durable ainsi que les aspirations nationales.	Pourcentage d'enfants âgés de 36 à 59 mois fréquentant un centre d'enseignement pour la petite enfance (taux de fréquentation) (DR : 17,3 %, 2013 ; C : 75 %, 2021)	Système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement (EMIS)	1.1. Les politiques et les programmes nationaux sur la petite enfance et l'éducation veillent de manière positive à l'équité et à la qualité de l'accès à l'éducation. 1.2. Le système national de protection sociale cible de façon efficace les enfants les plus vulnérables et exclus.	Gouvernement Ministère de l'éducation scolaire Conseil des examens du Botswana (BEC) Ministère de l'administration territoriale et du développement rural ; Statistics Botswana	1 154	625	1 779
	Nombre d'enfants couverts par les systèmes de protection sociale (DR : 157 450, 2015 ; C : 225 500, 2021)	Étude à indicateurs multithématiques					
	Pourcentage d'enfants vivant dans la pauvreté monétaire et	Étude à indicateurs multithématiques,					

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cible (C)s	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis) Ressources ordinaires (RO) Autres ressources (AR)		
					RO	AR	Total
	non monétaire (DR : monétaire 26 % non monétaire 63 %, 2009-2010 ; C : monétaire 5 % non monétaire 25 %, 2021)	Analyse du chevauchement des privations multiples		Nations Unies OMS ONUSIDA PNUD UNFPA Autres Union européenne Banque mondiale Organisations communautaires Organisations de la société civile Dirigeants communautaires Milieu universitaire Médias Associations professionnelles			
Résultat 2 : D'ici à 2021, le Botswana met pleinement en œuvre ses politiques et ses programmes visant à réaliser les cibles et les objectifs de développement durable ainsi que les aspirations nationales.	Pourcentage d'enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant d'un retard de croissance (DR : 31 %, 2007 ; C : 23,4 %, 2021)	Système d'informations nutritionnelles (NIS)	2.1. Pratiques nutritionnelles améliorées et comportement attentionné de la part des responsables d'enfants, en particulier dans les zones les plus défavorisées. 2.2. Les écoles, en particulier dans les zones les plus défavorisées, affichent une capacité accrue à fournir un enseignement de qualité et à intégrer davantage d'enfants non scolarisés.	Gouvernement Ministère de l'éducation scolaire BEC Autorité des qualifications du Botswana (BQA) Consortium de l'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation (SACMEQ) Ministère de la nationalité, de l'immigration et des affaires de genre, Ministère de l'administration territoriale et du développement rural Ntlo ya Dikgosi Service de police du	1 125	1 513	2 638
	Pourcentage d'enfants de moins de cinq enregistrés à la naissance par sexe (DR : garçons 71,8 %, filles 72,7 %, 2007 ; C : garçons 95 %, filles 95 %, 2021)	Enquête nationale sur le bien-être des familles					
	Taux de réussite aux examens à la fin du primaire, à l'échelle nationale (DR : 69,1 %, 2014 ; C : 75 %, 2021)	EMIS Botswana Enquête sur la santé familiale/rapports d'état civil					
	Taux de réussite aux examens à la fin du premier cycle d'enseignement secondaire, à l'échelle nationale (DR : 41 %, 2012 C : 60 %, 2021)						

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cible (C)s	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis) Ressources ordinaires (RO) Autres ressources (AR)		
					RO	AR	Total
	<p>Taux net de scolarisation dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (DR : 53,1 %, 2012, 2015 ; C : 60 %, 2021)</p> <p>Pourcentage des adolescents et jeunes sexuellement actifs âgés de 10 à 19 ans ayant été forcés à avoir des rapports sexuels au cours des 12 mois précédents (DR : garçons 10,8 %, filles 15,6 %, 2012 ; C : garçons 8 %, filles 10 %, 2021)</p>	<p>Sondage national de suivi sur le comportement à risque des jeunes</p>		<p>Botswana Legal Aid Botswana Direction du parquet</p> <p>Nations Unies HCR OMS ONU-Femmes ONUSIDA PNUD UNFPA</p> <p>Autres Union européenne Organisations communautaires Instances communautaires dirigeantes Milieu universitaire Médias Associations professionnelles</p>			
<p>Résultat 3 : D'ici à 2021, les acteurs étatiques et non étatiques à différents niveaux utilisent des données récentes de qualité pour étayer les processus de planification, de suivi, d'évaluation, de prise de décision et de responsabilité participative.</p>	<p>Les organismes publics chargés de la nutrition recueillent, analysent et notifient régulièrement des informations complètes sur la nutrition. (DR : non, 2016 ; C : oui, 2021)</p> <p>Le Ministère de l'éducation scolaire utilise les informations relatives aux résultats du programme et les preuves pour prendre des décisions dans le cadre des programmes soutenus par l'UNICEF. (DR : non, 2016 ; C : oui – avec preuves à</p>	<p>NIS</p> <p>EMIS</p>	<p>3.1. La production de preuves et la collecte et l'analyse des données sont accrues pour étayer les programmes nutritionnels</p> <p>3.2. La production de preuves et la collecte et l'analyse des données sont accrues pour étayer les programmes éducatifs.</p> <p>3.3. La planification, la budgétisation et l'élaboration de programme à l'échelle nationale/infranationale sont fondées sur des preuves et une analyse améliorées et plus récentes sur les enfants les plus démunis.</p>	<p>Gouvernement Ministère de l'éducation scolaire BEC BQA SACMEQ Ministère de l'administration territoriale et du développement rural Statistics Botswana Ministère de la santé et du bien-être Équipes de gestion sanitaire de district dans les districts ciblés par l'UNICEF</p>	420	700	1 120

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cible (C)s	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis) Ressources ordinaires (RO) Autres ressources (AR)		
					RO	AR	Total
	l'appui, 2021)						
	Dépenses publiques consacrées à la protection sociale (en pourcentage du PIB) (DR : 4,4 %, 2013 ; C : 4,4 %, 2021	Étude à indicateurs multithématiques et examens sectoriels		Nations Unies OMS ONU-Femmes ONUSIDA PNUD UNFPA Autres Union européenne Organisations communautaires Instances communautaires dirigeantes Milieu universitaire Médias Associations professionnelles			
Composante du programme 2 : adolescents et VIH/sida							
Résultat 1 : D'ici à 2021, le Botswana possède des politiques et des programmes de qualité visant à réaliser les cibles et les objectifs de développement durable.	Budget global consacré à la lutte contre le VIH et le sida financé au moyen de ressources nationales (DR : 64 %, 2015 ; C : 70 %, 2021)	Enquête sur l'impact du sida au Botswana (BAIS)	1.1. Les politiques nationales appuient une approche équilibrée de la prévention, de la prise en charge et du traitement des adolescents et des jeunes adultes.	Gouvernement Ministère de l'éducation scolaire ; Ministère de la santé et du bien-être ; Ministère de l'émancipation de la jeunesse, des sports et de la culture Nations Unies OMS ONU-Femmes ONUSIDA PNUD UNFPA Autres PEPFAR	55	200	255
	Adolescents âgés de 15 à 24 ans possédant des connaissances approfondies sur le VIH et le sida (données ventilées par sexe) (DR : 47,9 %, 2013 ; C : 65 %, 2021)						

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cible (C)s	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis) Ressources ordinaires (RO) Autres ressources (AR)		
					RO	AR	Total
				Fonds mondial Organisations communautaires Instances communautaires dirigeantes Milieu universitaire Médias Associations professionnelles			
Résultat 2 : D'ici à 2021, le Botswana met pleinement en œuvre ses politiques et ses programmes visant à réaliser les cibles et les objectifs de développement durable ainsi que les aspirations nationales.	<p>Pourcentage des adolescents âgés de 15 à 19 ans pouvant se soumettre volontairement à une circoncision médicalisée qui le font effectivement (DR : 23 %, 2013 ; C : 65 %, 2021)</p> <p>Pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH ayant accès à vie à un traitement antirétroviral (DR : 93,5 %, 2013 ; C : 98 %, 2021)</p>	BAIS	<p>2.1. Les adolescents et les jeunes adultes s'engagent en faveur d'un comportement positif en ce qui concerne le VIH/sida.</p> <p>2.2. Les capacités du système de santé sont accrues pour parvenir à éliminer la transmission de la mère à l'enfant, et garantir sa vérification.</p>	<p>Gouvernement Ministère de l'éducation scolaire Ministère de la santé et du bien-être Ministère de l'émancipation de la jeunesse, des sports et de la culture</p> <p>Nations Unies OMS ONU-Femmes ONUSIDA PNUD UNFPA</p> <p>Autres Fonds mondial Organisations communautaires Instances communautaires dirigeantes Milieu universitaire Médias Associations professionnelles</p>	1 160	325	1 485

Résultats de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, données de référence (DR) et cible (C)s	Moyens de vérification	Produits indicatifs du programme de pays	Partenaires principaux, cadres de partenariat	Ressources indicatives par résultat du programme de pays (en milliers de dollars des États-Unis) Ressources ordinaires (RO) Autres ressources (AR)		
					RO	AR	Total
Composante du programme 3 : efficacité du programme							
Résultat 1 : Le programme de pays est conçu, coordonné, géré et soutenu de manière efficace pour répondre aux normes de qualité des programmes associées à l'obtention de résultats en faveur des enfants.	Pourcentage d'indicateurs de gestion et du programme en bonne voie	Suivi du programme – analyse	<p>1.1. Le personnel et les partenaires de l'UNICEF obtiennent des outils, des conseils et des ressources pour assurer une communication efficace sur les droits de l'enfant auprès des parties prenantes.</p> <p>1.2. Le personnel et les partenaires de l'UNICEF obtiennent des outils, des conseils et des ressources pour concevoir et gérer efficacement les programmes.</p> <p>1.3. Des stratégies sont élaborées et appliquées pour remédier aux problèmes transversaux liés aux droits de l'enfant.</p>	Nations Unies PNUD UNFPA	596	637	1 233
Total des ressources					4 510	4 000	8 510